

La Roche-sur-Foron,
Le 20 octobre 2025

N/Réf. : PD/PFV/CD2025.38
Affaire suivie par : Cindy DUMOULIN
Tél. : 04 50 25 14 73
Mail : juridique@larochesurforon.fr

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle autorité environnementale
69 453 Lyon Cedex 06

**Objet : Demande d'examen au cas par cas dans le cadre d'une procédure de modification n°1
du PLU de la commune de LA ROCHE-SUR-FORON**

Madame la Présidente,

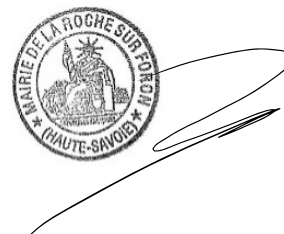
Conformément aux dispositions des articles R. 104-29 et suivants du Code de l'Urbanisme, je vous consulte dans le cadre de la procédure dite « au cas par cas », afin de savoir si vous soumettez à évaluation environnementale notre projet de modification n°1 du PLU.

Je joins à cette saisine le formulaire d'examen au cas par cas complété ainsi que les pièces annexes nécessaires.

J'ai pris note qu'en application de l'article R. 104-31 du code de l'urbanisme, vous disposez de deux mois pour me notifier votre décision et que l'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE,



Ville de La Roche-sur-Foron

1, Place de l'Hôtel de Ville
CS 10130
74805 La Roche-sur-Foron

Tél. : 04 50 25 90 00
Mail : mairie@larochesurforon.fr
www.larochesurforon.fr

